



**Académie de Poitiers**  
**Déclaration liminaire**  
**FSU et CGT Educ'action**  
**CTA du 14 juin 2022**

Madame la Rectrice  
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTA,

Après la séquence présidentielle, le premier tour des élections législatives confirme une crise majeure des institutions démocratiques dont le Président Macron porte une large responsabilité. Progression préoccupante de l'abstention, progression inquiétante de l'extrême-droite... rien de bien réjouissant ici ni de bien étonnant après des années de mépris, après des années d'un néo-libéralisme impitoyable qui a brisé les plus vulnérables, montré du doigt les plus fragiles, qui a sabordé les services publics au point qu'il ne se passe pas un jour sans que les médias ne parlent de leur agonie.

Au lieu d'élever un débat jusqu'ici anesthésié, entre les deux tours, la formation Ensemble et l'actuel gouvernement diabolisent l'adversaire de gauche, se livrent à des chicaneries irresponsables, dont M Blanquer n'est pas le moindre des artisans, en mauvais perdant qu'il est. Pourtant, que le verdict des urnes le renvoie à ses chères études n'est que justice au regard du mal qu'il aura fait à notre institution scolaire durant cinq longues années !

Observons en effet ce qu'il en est de l'Ecole aujourd'hui. La rentrée 2022 s'annonce plus difficile encore que la précédente. A l'austérité budgétaire s'ajoute la crise du recrutement. L'effondrement attendu du nombre d'admis aux concours de l'enseignement pour cette session, dans la droite ligne des précédentes, témoigne du désintérêt des étudiants pour nos métiers.

Comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs quand on voit les conditions d'entrée dans le métier qui leur seront réservées à la rentrée ?

Pour la FSU et la CGT Educ'action, aucun stagiaire ne doit être à temps plein devant les élèves ; la formation ne saurait se faire au prix d'un alourdissement encore de leur charge de travail. Des listes complémentaires aux concours doivent être établies. Il s'agit surtout de remédier sans attendre au déclassement salarial qui touche nos métiers. Nous ne nous contenterons pas d'une seule augmentation du point d'indice, qui plus est inférieure à l'inflation réelle. Des mesures de rattrapages pour compenser les pertes accumulées depuis 10 ans et une revalorisation salariale sans contreparties doivent être rapidement mises en œuvre.

Au lycée, l'épuisement des équipes est manifeste, en lien avec des évaluations de natures diverses dont plus personne ne comprend le sens, dont le calendrier est aberrant. Les copies corrigées, on rogne honteusement sur la rémunération ; pire, on « bidouille » les notes sans même en informer les correcteurs. Jusqu'où ira donc le mépris ? La communication à contretemps à propos de l'option « mathématiques » est l'ultime épisode d'un feuilleton sans fin qui gagnerait à une remise à plat de la réforme du lycée et du baccalauréat, à la suppression de Parcoursup, cet outil de tri social qui a, une fois de plus, malmené nos élèves.

En voie professionnelle, la mise en place de la Transformation de la voie professionnelle a rempli son objectif de casse de l'enseignement professionnel. Les grilles horaires avec entre autres choses l'introduction de la co-intervention et du chef-d'œuvre en diminuent drastiquement les heures d'enseignement disciplinaire tant dans les matières générales que professionnelles, appauvrissent les contenus de formation et accélèrent la perte de sens du métier d'enseignant-e. De même, la refonte des programmes de la voie professionnelle consiste pour l'essentiel à réduire la culture générale de nos élèves pour donner davantage de place à la culture de l'entreprise. Les évaluations permanentes par compétences, vont bientôt remplacer les unités

constitutives de nos diplômes, dans les référentiels. Le BEP a été rayé des diplômes et le DI (Diplôme Intermédiaire) est devenu une attestation. Enfin la mise en place des familles de métiers confirme la volonté de laminer la voie professionnelle en regroupant en Seconde différentes spécialités sous couvert de compétences communes génériques et incertaines. Ce regroupement d'élèves par section permet la réduction du nombre de postes, mais aussi la déspecialisation du diplôme et de ce fait, la déqualification de son-sa lauréat-e. D'ailleurs les formations par apprentissage ne sont pas concernées par cette mesure.

Dans les collèges, les effectifs de classe explosent encore et les ajustements se font attendre. Les vies scolaires ne peuvent plus y jouer pleinement leur rôle et comme nous le craignons, les mesures de dévoiement des postes CPE se font douloureusement sentir. Les moyens d'accompagnement des publics scolaires les plus fragiles n'y sont pas ; ce qui conduit certains établissements, certaines équipes à recourir à la grève pour revendiquer des moyens supplémentaires, pour alerter sur les conditions dégradées qui sont faites et aux élèves et aux équipes. C'est le cas du collège de France Bloch Sérazin aujourd'hui après le collège de Surgères il y a peu.

Concernant le 1er degré, les opérations de carte scolaire, dites d'ajustement, qui se déroulent en ce mois de juin dans les départements, mettent en exergue le décalage entre les annonces et la réalité du terrain.

Ainsi, dans la Vienne où le CTSD s'est tenu jeudi dernier, nous pouvons voir que la mesure phare de cette rentrée- c'est à dire le dédoublement des Grandes Sections en éducation prioritaire- se retrouve dévoyée. Alors que le Président de la République annonce la limitation à 12 élèves maximum de ces classes, en Vienne, on peut aller jusqu'à 41% d'effectifs en plus, comme c'est le cas sur Poitiers où l'ensemble des Grandes Sections des écoles des Couronneries sont entre 16 et 17 élèves par classe, et cela avant même la période estivale, où on le sait, les effectifs grossiront ; le tout avec des moyens d'ATSEM en moins par classe pour accompagner les élèves. Dans de telles conditions, les collègues n'y voient aucun gain pour les élèves. De plus, pour arriver à finaliser cette carte scolaire, l'IA-Dasen du 86 a dû supprimer des moyens- suppression que la FSU et la CGT Educ'Action condamnent- moyens pourtant indispensables à nos élèves et nos collègues. Ainsi, la décision la plus ahurissante est sans doute la suppression du moyen supplémentaire à Poitiers Lainé maternelle : cette école a obtenu au plan national le prix « École inclusive » dans le cadre de la première édition (2020) du Prix Chercheurs en actes ; cette école est mise en avant sur le site de l'académie de Poitiers par son dispositif ; cette école faisait pourtant partie des sujets présentés avec emphase au ministre Pap N'Diaye ce vendredi dernier à Vouneuil /s Biard. Alors que vous dites souvent Mme la Rectrice, qu'il faut s'inspirer de et développer les bonnes pratiques, ici nous avions un dispositif plébiscité par toutes et tous, qui a eu des résultats, et qui aujourd'hui est supprimé.

Pour la FSU/CGT Educ'Action, on marche sur la tête. Dans ce cadre, les propos de l'IA-Dasen 86 au cours de ce CTSD, indiquant qu'il "ne saurait pas quoi faire s'il avait 30 postes en plus", sont non seulement choquants mais aussi déplacés pour la FSU/CGT Educ'Action. Alors que des collègues sont en souffrance, que beaucoup n'ont pas connu de départ en formation depuis plus de 10 ans, que les enseignants ne cessent de se répartir les élèves faute de moyens de remplacement, que les stagiaires sont de plus en plus utilisés en moyens d'enseignement en autonomie quasi complète, la FSU et la CGT Educ'Action préfèrent penser que ces propos sont seulement une tentative d'humour raté, et que cela n'est pas la marque de méconnaissance et de mépris du terrain comme cela pourrait être ressenti.

Alors que depuis des mois, des années même nous alertons, nous vous alertons Madame la Rectrice, jamais nous n'avons été pris au sérieux vraiment. C'est une des raisons qui expliquent que nos organisations syndicales n'aient pas répondu à votre proposition de participer au projet académique. Outre le temps qui nous a manqué, il y a fort à parier que nous ne partagions ni l'analyse de départ, ni les remèdes. Comment ne pas sourire déjà devant un libellé comme « continuer d'améliorer la politique de remplacement » quand de politique de remplacement il n'y a pas, pas même pour les collègues qui pourtant aspirent à se former ? « Proposer une offre de

formation favorisant la mixité sociale et de genre » : mais regardez ce qu'a fait la réforme du lycée ! Quant à l'axe 4, sachez Madame la Rectrice que les personnels ne manquent pas d'engagement mais qu'il a tendance à s'éroder à force de salaires indignes et de promotions opaques.

Pour terminer Madame la Rectrice, vous avez enfin porté les conséquences du désengagement du conseil département de la Charente maritime sur les CIO à l'ordre du jour de ce comité technique. L'organisation projetée dégrade les conditions de travail des psychologues de l'éducation nationale, le service rendu aux usagers du service public d'orientation à Saint Jean d'Angély et Royan. Deux emplois administratifs sont de plus menacés pour la rentrée 2023. Ce département reste le plus généreux pour son investissement dans les établissements privés, comme nous le constatons chaque année au CAEN restreint. L'expérience déjà vécue dans les autres départements et particulièrement en Deux-Sèvres a montré une réduction du service rendu et un alourdissement des temps de déplacement des usagers et des personnels. Un bureau, une antenne ou autre dénomination ne remplace pas un CIO. Nous tenons toutefois à souligner le travail réalisé par le service du rectorat pour la recherche de locaux.